



Makhtar Diop,
vice-président
Afrique de la BM

Coopération Banque mondiale - Togo

Trois accords de financement de 39 milliards CFA signés

Au terme d'une visite de 24 heures de son vice-président pour l'Afrique, Makhtar Diop, au Togo, la Banque mondiale a accordé des financements d'une valeur totale de 39 milliards FCFA à notre pays. La cérémonie de signature, hier à la présidence de la République ...

P 3

GOVERNEMENT

Un banquier aux commandes du tourisme
Après la passation de charges, le plus dur commence pour Ihou



P 3

DEVELOPPEMENT

Victoire Dogbé promet le modèle des plateformes multifonctionnelles



P11

ASSEMBLEE NATIONALE



Pas d'étude de proposition de loi avant les conclusions des travaux du HCRRUN

► Dama Dramani tourne-t-il le dos à la décision de la Cour Constitutionnelle ?

P 3

EDITORIAL

Ces équipes, championnes de violences !

S'il y a un exemple et un conseil à donner à tous les promoteurs et pratiquants de violences sur les terrains de football, c'est l'historique match où le Brésil, pays organisateur de la Coupe du monde 2014, a été battu devant des dizaines de milliers de supporters, ses propres supporters et sur ses propres installations par 7 buts contre 1. Pourtant,...

P 3

TAPEZ *228#

MonGabon 2 000 F

15 min d'appels illimités

500 Mo

5 min d'appels vidéo illimités

moov MonGabon

Le Gabon n'a jamais été aussi proche !

no limit

www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit)

moovtogoofficiel

epiqnationsogofficiel

tm SOMMAIRE



Bénin / Révision Constitutionnelle
Deuxième refus du parlement

P 4



Diaspora
Victor Agbégénou crée un dispositif internet haut débit sans fil

P 5



FESNAD 2017
Douze groupes retenus pour la finale

P 9



Eperviers
Salou Tadjou 10 ans déjà

P 10



Semaine de la jeune fille
Le GF2D prône le leadership et l'autonomisation

P 11



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson
avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
Carlos Amevor
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Rachidou Zakari
Alexandre Wémima

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
Dédé Babanawo

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

Nation

Communiqué du Ministre des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle

Conformément aux mesures décidées par le Gouvernement suite au rapport du groupe de travail sur le secteur de l'éducation, les activités pédagogiques et scolaires seront réaménagées dans tous les établissements publics et privés du Togo.

En conséquence,

- 1) La fin de l'année scolaire, initialement prévue pour le 14 Juillet 2017, est reportée au vendredi 4 août 2017 au soir ;
- 2) La rentrée scolaire 2017-2018 est fixée au lundi 25 septembre 2017 au matin.

Le calendrier de tous les examens scolaires est remanié comme spécifié dans la décision interministérielle annexée au présent communiqué.

Fait à Lomé, le 04 Avril 2017

Le Ministre des Enseignements Primaire, secondaire et de la Formation professionnelle
Prof. Komi Paalamwé TCHAKPELE

Extrait du calendrier des examens scolaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
ET LE MINISTRE DELEGUE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DECIDENT :

Article 1er : L'article 1er de la décision interministérielle n°080/MEPSFP/MESR /MDETFP/ du 25 octobre 2016 fixant les dates des examens et concours de l'année scolaire 2016 - 2017 est modifié comme suit :
Article 1er nouveau : Les examens et concours de l'année scolaire 2016 - 2017 auront lieu aux dates ci-après :

EXAMENS	ANCIENNES DATES	NOUVELLES DATES
ENSEIGNEMENT GENERAL		
BAC I	EPS du 09 au 22 mars 2017	Sans changement
	MATIERES PRINCIPALES 22,23, 24, 26 et 27 mai 2017	MATIERES PRINCIPALES 20,21, 22, 23 et 24 juin 2017
BAC I (REPLACEMENT)	22, 23 et 24 août 2017	Sans changement
BEPC	EPS du 18 avril au 05 mai 2017	Sans changement
	MATIERES PRINCIPALES 13, 14, 15 et 16 juin 2017	MATIERES PRINCIPALES 04, 05, 06 et 07 juillet 2017
BEPC (REPLACEMENT)	22, 23 et 24 août 2017	Sans changement
CEPD	27, 28 et 29 juin 2017	11, 12 et 13 juillet 2017
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE		
BEP COMMERCIAUX	du 30 mai au 14 juin 2017	du 27 Juin au 12 Juillet 2017
BAC 1 EPREUVES TECHNIQUES ET PRATIQUES	du 09 au 16 mai 2017	du 06 au 13 Juin 2017
BAC 1 EPREUVES ECRITES	EPS du 09 au 22 mars 2017	Sans changement
	MATIERES PRINCIPALES du 22 au 27 mai 2017	MATIERES PRINCIPALES du 19 au 24 juin 2017
BAC 1 (REPLACEMENT)	du 16 au 21 août 2017	du 16 au 21 Août 2017
CAP ARTISTIQUE ARTISANAL	du 27 juin au 08 juillet 2017	du 25 juillet au 04 août 2017
CAP INDUSTRIELS		du 27 juin au 08 juillet 2017
CAP AGRO-PASTORAL ET ARTS MENAGERS		
CAP BOUCHERIE CHARCUTERIE	du 30 mai au 14 juin 2017	Sans changement
CAP EMPLOYE DE BANQUE		
CAP HOTELIER	du 11 au 22 juillet 2017	Sans changement
BP BANQUE	du 27 juin au 07 juillet 2017	Sans changement
BP HOTELIER	du 25 juillet au 05 août 2017	Sans changement
CQP CERTIFICATION DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE	du 16 au 21 août 2017	Sans changement
BTA (Brevet de Technicien Agricole)	du 07 au 18 août 2017	Sans changement
BT INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	du 01er au 17 août 2017	Sans changement
CONCOURS NATIONALE D'ENTREE DANS LES CET, CFTP ET CRETFP	du 30 au 31 août 2017	Sans changement
CERTIFICAT DE FIN D'APPRENTISSAGE(CFA)	du 04 au 09 sept. 2017	Sans changement
CEAP-PTA/C ; CAP-PTA/B ; CAP-CET/A2	du 03 au 06 octobre 2017	Sans changement
OFFICE DU BACCALAUREAT		
BAC II	EPS du 27 mars au 05 avril 2017	Sans changement
	MATIERES PRINCIPALES 19 au 23 Juin 2017	du 10 au 14 Juillet 2017
BAC II (REPLACEMENT)	du 21 au 24 août 2017	Sans changement
OFFICE DU BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR		
BTS	du 10 au 14 juil. 2017	du 17 au 21 juillet 2017
DTSA	- PRATIQUE : du 01er au 03 juin 2017	PRATIQUE : du 08 au 11 juin 2017
	- ECRIT : du 21 au 26 août 2017	ECRIT : du 28 août au 02 septembre 2017

Article 2 : La présente décision qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le Ministre des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Le Ministre Délégué chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

Prof. Komi Paalamwé TCHAKPELE

Octave Nicoué K. BROOHM

Georges Kwawu AÏDAM

...jamais la terre brésilienne n'avait tremblé et on n'avait jamais enregistré à la suite de cette rencontre des cas de blessures sur des supporters de l'adversaire, tels que l'on les a vécues le week-end passé sur nos pelouses au Togo, devenues pour la circonstance, des théâtres d'affrontements entre supporters pendant le match entre Abou Osse d'Anié et Espoir FC de Tsévié comptant pour la deuxième division et celui entre Anges de Notsè et Asko FC de Kara comptant pour la première division.

Le football sous plusieurs cieux est le premier contribuable du fisc et un lourd pourvoyeur potentiel de devises

pour l'économie. Sinon, posons-nous la question de savoir pourquoi racheter des droits pour la rediffusion des matchs d'une Coupe ou d'un championnat reste aussi cher et que nombre de télévisions n'arrivent jamais à se les procurer?

Et il est évident que toute activité pourvoyeuse de devises a en horreur les moindres actes de violence...C'est en ces mots qu'il faut que les clubs, les ligues, etc. sensibilisent ces assoiffés de violences que refusent de passer leurs passions pour leurs équipes et joueurs au peigne fin de la raison.

Il faudra leur donner l'exemple récent du club burkinabè le Rail club du

Kadiogo (RCK) dont les supporters ont exercé des violences sur les arbitres, les joueurs, staff et supporters de l'USMA d'Alger lors des 16ème de finale retour de la ligue des champions le 18 mars dernier au stade du 4 Août à Ouaga. Avec des sanctions du jury de la commission disciplinaire de la CAF qui se présentent comme suit : 30 000 \$ d'amende, soit 18, 4 millions de FCFA, un match à huis clos, 8 matchs de suspension dont 4 fermes contre le coach...

Ce ne sont pas des sanctions de cette nature qui vendraient aider nos clubs dont les caisses sont déjà dépourvues à remonter la courbe, d'où le vrai besoin

de sensibiliser les supporters sur ces actes qui ne feraient de leurs équipes que des championnes en violences, un point, c'est tout.

Maintenant après ces violents affrontements lors de matchs, on peut se pencher sur leurs causes véritables. Est-ce une vieille tradition dans certaines localités ou le symptôme d'un tribalisme et d'une xénophobie exacerbés ? Des questions dont les réponses pourraient aider par ailleurs le HCRRUN dans sa noble et délicate mission de réconcilier les Togolais et d'aider à la réparation de certains torts.

Dieudonné Korolakina

Coopération Banque mondiale -Togo Trois accords de financement de 39 milliards CFA signés

Au terme d'une visite de 24 heures de son vice-président pour l'Afrique, Makhtar Diop, au Togo, la Banque mondiale a accordé des financements d'une valeur totale de 39 milliards FCFA à notre pays. La cérémonie de signature, hier à la présidence de la République a vu la présence du Chef de l'Etat, des membres du gouvernement, etc. et autres diplomates de la Banque mondiale.



Makhtar Diop, vice-président Afrique de la BM

Le ministre togolais de l'économie et des finances, Sani Yaya et le Vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique Makhtar Diop ont été les acteurs de cette cérémonie de signature des trois accords de financements. D'un montant de 65 millions de dollars, soit 39 milliards FCFA, ces financements portent sur trois (3) projets sociaux. Le premier, « Projet Emploi des Jeunes Vulnérables », approuvé par le Conseil d'administration de la Banque le 21 mars 2017, a reçu un financement de 9 milliards FCFA, sous forme de don. Il a pour objectif d'aider le gouvernement à offrir des opportunités économiques aux jeunes pauvres et vulnérables. Il s'agit de jeunes femmes et hommes âgés de 15 à 35 ans, vivant dans les communautés pauvres des cinq régions du pays, n'ayant pas achevé leur cycle

primaire ou souffrant d'handicaps.

Le second projet dénommé « Projet de filet sociaux et des services de base » financé à hauteur 17,5 milliards FCFA, vise à aider le Togo à poursuivre la mise en œuvre de sa politique nationale de développement à la base et à renforcer l'accès des communautés pauvres aux infrastructures de base et aux filets de sécurité sociale.

Le dernier accord, objet de la signature concerne le Projet de Renforcement des systèmes régionaux de surveillance des maladies (REDISSE). Une fois mis en œuvre, ce projet devrait permettre au Togo de renforcer ses capacités intersectorielles aux niveaux national et régional pour permettre une surveillance collaborative des maladies, assurer une meilleure préparation aux épidémies en Afrique de l'Ouest, et s'attaquer aux faiblesses systémiques qui entravent une surveillance et une prise en charge efficace des maladies humaines et animales. Le projet REDISSE qui a aussi été approuvé par le conseil d'administration de la banque a reçu un financement de environ 12,5 milliards CFA.

La Banque mondiale est l'un des partenaires les plus importants du gouvernement togolais, depuis plusieurs années. Le pays a bénéficié de divers appuis de cette institution dans la réalisation de projets de développement.

Rachidou Zakari

Un banquier aux commandes du tourisme Après la passation de charges, le plus dur commence pour Ihou

La nomination, il y a quelques jours d'un tout nouveau ministre pour gérer le portefeuille du tourisme et de l'industrie, a fait écarquiller les yeux, de surprise, plus d'un. Pas parce que Gabriel Attigbé Ihou, banquier assermenté de son état, est appelé à « manager » un domaine qui a priori ne relève pas de ses compétences, non ! Mais, parce que sa nomination, est intervenue de façon singulière et inattendue, preuve sans doute, qu'en l'appelant seul à rejoindre l'équipe gouvernementale qui a déjà 2 ans, le Chef de l'Etat et le Premier ministre, ont mesuré les défis, les enjeux et l'urgence liée au tourisme et à l'industrie. Et il faut avouer que pour le nouveau ministre, les défis à relever sont à la hauteur des espoirs soulevés, comme pour dire : beaucoup d'espoir, de dures réalités.

L'ancien patron de l'Union togolaise de Banque (UTB), a en effet, en charge un secteur touristique potentiellement riche, mais qui peine à décoller. On citera entre autres, l'espace Koutammakou, ces fortins classés au patrimoine mondial de l'UNESCO ; les vestiges vivants encore du passé colonial allemand comme français ; la rénovation de l'hôtel 2 février et son exploitation sous la marque Radisson Blu, tout un symbole pour le « renouveau » même sur le plan touristique. Cet immeuble d'une trentaine d'étage – qui a par ailleurs accueilli un Sommet extraordinaire de l'Union Africaine en octobre 2016 – devra faire de nouveau se refléter la capitale togolaise dans ses vitres. L'océan, le port de Lomé, etc. Toutefois, un rapport publié en 2016 par Colliers International sur l'industrie du tourisme au Togo, ne ménage pas notre pays. En effet, ledit rapport note que le Togo manque encore d'infrastructures de qualité. Même si Lomé est stable et plutôt sûr, précise-t-il. Il faut aussi avouer que nous disposons d'un parc hôtelier limité, et l'absence d'une classification claire des hôtels existants reste un frein à l'activité touristique.

Sur le plan de l'industrie et surtout dans le domaine de l'extraction, les rapports successifs de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), reflètent à suffisance nos carences. Le Collège de la société civile



Legzim Balouki et Ihou Attigbé

réuni au sein du comité de pilotage de l'ITIE estime que depuis la déclaration du Togo comme pays membres du processus de l'ITIE en 2009-2010 des recommandations relatives au rapport n'ont été jamais mises en œuvre. Et ça n'a jamais cessé de tirailler autour des écarts, des normes, etc. entre le gouvernement et ces OSC.

Voilà autant de faits qui montrent que le plus dur attend le ministre Ihou qui devra donc offrir autre chose que de beaux discours. Et il lui faudra par ailleurs du charisme, de l'entregent qui lui assurent une influence « suffisante » pour que les changements se fassent dans des secteurs sur lesquels le gouvernement mise, pour créer la croissance, comme indiqué dans la – défunte- Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE), bientôt, Programme National de Développement (PND).

D.K.

Ouverture de session à Assemblée Nationale Pas d'étude de proposition de loi avant les conclusions des travaux du HCRRUN

► Dama Dramani tourne-t-il le dos à la décision de la Cour Constitutionnelle ?

L'ouverture de la session ordinaire, mardi dernier, à l'Assemblée nationale, aura été marquée par une question politique majeure qui agite avec maints rebondissements l'actualité : la question des réformes institutionnelles et constitutionnelle. Le Président de l'Assemblée nationale togolaise Dama Dramani a effectivement, lors de cette cérémonie au palais des congrès, siège de l'Assemblée nationale, renvoyé les députés à participer aux travaux du Haut Commissariat pour la Réconciliation et le Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN), en soulignant que l'Assemblée Nationale n'étudiera plus aucune proposition de loi, aucun projet de loi portant sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles, avant les conclusions des travaux du HCRRUN.

Pourtant, il y a quelques jours, l'arrêt rendu par la Cour Constitutionnelle suite à une plainte de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), recommandait au Président de l'Assemblée nationale de veiller à ce que la Commission des lois Recherche Commission des lois adopte son rapport et le dépose sur le bureau de l'Assemblée nationale et enjoignait à la Commission des lois constitutionnelles, de la Législation et de l'Administration générale d' « adopter son rapport et le déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale ».

Cette intervention de M. Dramani est comme un pied de nez à la décision de la Cour Constitutionnelle dirigée par M. Aboudou Assouma. C'est une sortie qui selon bien

d'observateurs responsabilise davantage l'institution coiffée par Awa Nana Daboya, c'est-à-dire le HCRRUN, voire la Commission de réflexion sur les réformes politiques dont elle est également la présidente.

Mais M. Dramani s'en défend et croit que le cadre de réflexion du HCRRUN est la seule et unique alternative pour trouver le consensus tant cherché afin de renforcer la démocratie et la stabilité sociopolitique dans notre pays.

Une telle proposition aura peut-être du mal à passer au sein de certaines formations politiques de l'opposition, en particulier celle de Jean Pierre Fabre de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), qui estime que la HCRRUN n'est pas habilitée



Dama Dramani

à conduire le processus des réformes constitutionnelles et institutionnelles à bon port. Pour l'ANC, il faut revenir au contenu de l'Accord politique global (APG) ou il n'y aura jamais de réformes. Mais, il faut souligner que cette position n'est pas partagée par nombre de forces politiques de l'opposition. Le CAR et l'ADDI par exemple, au cours des rencontres d'échanges entre la Commission de réflexions sur les réformes et des responsables de partis ont affiché une vision autre que celle de l'ANC en la matière. Car pour ces partis, plus de 10 ans après l'APG, beaucoup de faits se sont produits et changent de facto les paradigmes aujourd'hui.

TM



International

Bénin / Révision Constitutionnelle Deuxième refus du parlement

Après le refus des élus béninois de réviser le texte du gouvernement Talon en procédure d'urgence, ils ont voté le mardi dernier contre la prise en considération du projet de révision constitutionnelle. Deuxième camouflet essuyé par ce texte en moins de 3 semaines pour ce texte qui se veut révolutionnaire pour ce petit pays de l'Afrique de l'Ouest.



Assemblée nationale béninoise

Il fallait un vote des trois quarts des parlementaires, soit 63 voix. Ils ont été 60 à voter pour, 22 contre et une abstention. Contre toute attente et en présence du Ministre de la Justice présent dans la salle et venu défendre le texte.

Au demeurant, les députés n'auraient pas été convaincus par les arguments développés par le gouvernement Talon et certains estiment d'ailleurs que la révision constitutionnelle n'est pas une urgence de l'heure. Pour les opposants, il y a des dossiers socio-économiques plus urgents à traiter que la révision. Il faut une démarche plus participative avec un consensus de la population et puis il n'est possible d'accepter le texte en l'état. Visiblement déçu par les résultats de ce mardi, le porte-parole du

gouvernement Talon estime que le Bénin rate une occasion de réviser sa loi fondamentale : « Nous sommes fortement convaincus qu'il faut réviser notre Constitution. Je pense qu'à un moment donné, ce peuple réussira à le faire. Peut-être pas de notre temps, peut-être que si ».

Il faut dire que pour ses idées que certains jugent de « révolutionnaires », le président Patrice Talon devra faire face à ce peuple qui l'a élu, un peuple qu'il a de plus en plus de mal à convaincre autour de ses idéologies. Ce sont peut-être là des signes avant-coureurs d'un désaveu de celui-là même qui était annoncé comme l'homme de la « rupture », mais qui a du mal à faire accepter sa politique.

Alexandre Wémima

Gambie / Législatives Premier vote après l'ère Jammeh

Ce jeudi 06 avril 2017, un peu plus de 800 000 gambiens sont appelés aux urnes pour élire les 48 députés qui vont siéger à l'Assemblée nationale pour les 5 prochaines années. Des consultations qui marqueront un tournant décisif de l'ère après Yahya Jammeh.

L'enjeu de ces premières élections depuis le départ de Yahya Jammeh est très important pour les sept partis de la coalition qui ne présentent pas de candidat commun. Beaucoup de réformes promises par le président Adama Barrow auront besoin de l'accord des parlementaires pour être appliquées, et parmi les réformes qui tiennent le plus à cœur

578 électeurs qui nourrissent des espoirs de voir la page de Jammeh se tourner définitivement.

Les résultats du vote seront diffusés dès ce soir à la télévision nationale et dans les radios jusqu'à vendredi. Les partis qui ont présenté des candidats aux législatives sont l'UDP de l'avocat Ousainou Darbo avec 44 candidats, le GDC de Mamma Kandeh avec 52



Des électeurs en Gambie

aux habitants de cette « Nouvelle Gambie », la justice a une place primordiale.

Sont en lice pour ces élections 238 candidats issus de sept partis politiques. Le nombre des candidats qui était au départ de 239 est revenu à 238 après le retrait d'un candidat indépendant. Donc, 238 candidats se disputent seulement 48 sièges et seront donc départagés ce jeudi soir, lors des résultats provisoires, par 886

candidats et l'ex parti au pouvoir de Yahya Jammeh APRC avec 29 candidats. Les autres partis en lice sont le PPP d'Omar Jallow avec 14 candidats, le GPDP de Henry Gomez avec 4 candidats, le NCP de Landing Bolong Bojang avec 3 candidats, le PNR de Hamat Bah 24 candidats et le PDOIS de Halifa Sallah avec 22 candidats. La liste des candidats est close avec 41 candidats indépendants.

T.M.

Afrique du Sud / CPI Pretoria à la barre

L'Afrique du Sud devrait exposer vendredi les raisons de son refus en 2015 d'arrêter sur son sol le président soudanais Omar el-Bécher, poursuivi pour génocide, lors d'une audience devant la Cour pénale internationale (CPI), qui pourrait décider de renvoyer l'affaire devant l'ONU.

Au cœur des débats: la décision de Pretoria de laisser M. Bécher reprendre son avion depuis une base militaire sans être inquiété après sa participation à un sommet de l'Union africaine à la mi-juin 2015 à Johannesburg.

Les juges évalueront après cette audience d'une journée à La Haye si l'Afrique du Sud a manqué à ses obligations en ne procédant pas à l'arrestation d'Omar el-Bécher et à sa remise à la Cour, alors que Pretoria est signataire du Statut de Rome, traité fondateur de la CPI.

En 2005, le Conseil de Sécurité de l'ONU avait demandé à la CPI d'enquêter sur les crimes au Darfour, province à l'ouest du Soudan en proie depuis plus de dix ans à une guerre civile qui a fait 330.000 morts, d'après les chiffres de l'ONU.

Jamais inquiété depuis lors, l'actuel chef d'Etat soudanais fait l'objet de deux mandats d'arrêts internationaux délivrés par la Cour en 2009 et 2010 pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis entre 2003 et 2008.

Dans les documents remis à la CPI, Pretoria assure que « les

circonstances dans lesquelles l'Afrique du Sud se trouvait et la loi applicable n'étaient pas aussi claires et nettes que la Chambre à tendance à le croire ».

Car l'Etat s'est retrouvé face à un dilemme, insiste-t-il: entre le respect de la requête de la CPI en procédant à l'arrestation d'Omar el-Bécher et sa propre juridiction locale qui garantit l'immunité présidentielle et interdit donc une telle interpellation.

Pourtant, Pretoria avait déjà affirmé par le passé que le président soudanais serait interpellé s'il posait le pied dans le pays, a rétorqué l'accusation.

« L'Afrique du Sud restait dans l'obligation d'arrêter immédiatement Bécher s'il entraît sur le territoire sud-africain », a indiqué la procureure Fatou Bensouda dans un document remis à la CPI. « Vu les circonstances, il est approprié que la Chambre renvoie l'Afrique du Sud » devant le Conseil de sécurité de l'ONU pour d'éventuelles mesures supplémentaires, a-t-elle précisé.

Même si le Conseil de sécurité des



Des juges siégeant à la CPI

Nations Unies a le pouvoir d'imposer des sanctions, une telle démarche ne devrait pas mener à bien plus qu'à une petite tape sur les doigts, d'après les experts.

La CPI ne dispose pas d'une force de police pour interpellier les suspects recherchés et dépend ainsi de ses Etats membres pour exécuter de telles tâches. L'année dernière, l'instance judiciaire a rapporté le Tchad, Djibouti et l'Ouganda devant l'ONU pour avoir accueilli Omar el-Bécher sans l'arrêter.

Saisie du dossier Bécher, la Cour suprême d'appel sud-africaine avait condamné la passivité du gouvernement vis-à-vis du chef d'Etat soudanais, la qualifiant de « conduite

scandaleuse ».

En février, la lettre de retrait de la CPI envoyée à l'ONU en octobre a été jugée "inconstitutionnelle et invalide" par un juge sud-africain saisi par l'opposition. La décision de quitter la Cour avait été prise en guise de protestation après la vive polémique suscitée par l'incident Bécher.

Fondée en 2002 pour poursuivre les auteurs présumés de génocides, crimes contre l'humanité et crimes de guerre, la CPI est accusée de « persécution envers les Africains » par plusieurs pays du continent, où ses magistrats ont ouvert neuf de leurs dix enquêtes.

AFP

Forces de sécurité togolaises au Mali

La MINUSMA reconnaît le leadership et l'engagement de Barakatou Amidou

La policière togolaise Barakatou Amidou est l'un des 293 agents des 26 pays qui composent la police des Nations Unies à la Mission des Nations Unies au Mali (MINUSMA). Son engagement et son leadership n'ont pas manqué d'attirer l'attention des responsables de la Minusma qui ont dans un article publié sur leur site internet fait la lumière sur l'agente des forces de sécurité togolaises.

Barakatou Amidou fait partie des éléments togolais qui servent dans la Police des Nations Unies à la Mission des Nations Unies au Mali. Après sa formation à l'Académie de police du Togo Barakatou a assuré des tâches de police régulières avant d'être affectée au Département de la protection de l'enfance. Avec l'expérience acquise, elle a demandé et a été choisie comme professeur à l'Académie de police, formant des étudiants dans le domaine de la protection de l'enfance.

Avec 277 autres policières du Togo, elle a déposé sa candidature au MINUSMA au Mali. Elle a passé l'évaluation de l'ONU pour le service de mission (AMS / SAAT), une exigence de la police des Nations Unies, qui comprend des tests écrits, le contrôle médical, le test de conduite et le test de tir. Barakatou a

réussi le test et a été sélectionnée par la mission de l'ONU au Mali.

À Mopti où elle a été affectée, Barakatou s'est à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars dernier, prononcé sur la mission des Nations Unies et sur son boulot. « Elle estime que les efforts des Nations Unies pour la promotion des droits des femmes sont importants et qu'elle se sent fière de pouvoir servir la mission. Elle participe également au réseau de femmes policières dans la MINUSMA, qui vise à intégrer des services de police sexospécifiques dans le travail de la police des Nations Unies », écrivent la MINUSMA.

L'agente de police togolaise croit fermement à l'égalité entre les sexes. Elle note que plus de femmes officiers sont nécessaires au Togo et qu'elle est fière de représenter son pays, ce qui lui



Barakatou Amidou

a donné l'occasion de servir à l'étranger. Elle note toutefois que des inégalités existent encore dans le processus de recrutement des femmes au sein de la police. Les candidats féminins doivent être célibataires et sans enfant lorsqu'ils postulent à l'académie de police et entrent dans la police. Cette exigence ne s'applique pas aux agents masculins.

Le gouvernement togolais œuvre pour

l'égalité des sexes

Au Togo, le gouvernement attache une grande importance à l'égalité des sexes et aux problèmes liés aux genres. Les choses ont rapidement bougé. Aujourd'hui, on retrouve beaucoup de femmes qui exercent des professions traditionnellement considérées comme masculines (chauffeurs de taxi et mécanique). Dans le gouvernement plusieurs femmes occupent des postes ministériels. A l'assemblée nationale, elles sont également nombreuses. On les retrouve également à la tête des grandes institutions et entreprises de l'Etat.

Depuis 2005, des policières ont été recommandées pour des postes supérieurs au sein du service de police. A ce jour, plusieurs occupent des postes de commissaires et de hauts responsables de la police. Avec son expérience au Togo, Barakatou attend avec impatience de travailler avec la police nationale au Mali et de les encourager à augmenter à la fois le nombre de femmes dans la police et à établir des services de police sensibles au genre.

Rachidou Zakari

Innovation dans les médias

Agribusiness TV décroche le 1er Prix de la Francophonie

La Web télévision Agribusiness TV a reçu lundi dernier le premier prix francophone de l'innovation dans les médias. C'était lors d'une cérémonie tenue au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Agribusiness TV a réussi à convaincre le jury de la 2^e édition du Prix francophone de l'innovation dans les médias, dans lequel siégeaient plusieurs personnalités dont Jean-Michel Boissier, membre du conseil d'administration de RSF ; Christophe Champin, adjoint à la directrice de RFI en charge des nouveaux médias etc.

Installée au Burkina Faso, cette chaîne de télévision Web utilise la vidéo comme outil de promotion et de valorisation du secteur agricole aux yeux des jeunes en montrant les parcours réussis de jeunes entrepreneurs agricoles et leurs innovations en Afrique. Ses promoteurs ont reçu un cheque de 10 000 euros.

Le 2^e prix de 6 500 euros a été décerné à « Africa Check », un site sénégalais de « vérification des faits » qui examine

la véracité des propos des figures publiques et des informations de la presse.

Le 3^e prix de 3 500 euros est revenu à « Médor » (Belgique), un trimestriel d'enquêtes et de récits qui propose un processus coopératif pour construire l'information et offrir un journalisme de terrain, « en profondeur », indépendant, exigeant et amusant.

Le Prix francophone de l'innovation dans les médias est le fruit d'un partenariat entre l'OIF, RFI et RSF. Il s'adresse à tous les médias (radio, télévision, presse écrite et médias numériques) des 58 États et gouvernements membres de la Francophonie ayant développé des offres innovantes prenant en compte les nouveaux modes de consommation et d'accès à l'information. Il récompense les innovations dans les contenus, dans les usages et dans les modèles



Interface de Agribusiness TV

économiques et d'organisation qui contribuent à renforcer la liberté de la presse et le droit à l'information des

populations, valeurs défendues par les trois partenaires.

TM

Diaspora

Victor Agbégénéou crée un dispositif internet haut débit sans fil

Le Togolais Victor Agbégénéou a mis au point le Polyvalent Wireless Communication Systems (PWCS), une technologie qui offre une « très bonne connexion internet » qui se propage en ligne droite sans avoir recours à aucun câblage, comme c'est le cas avec la fibre optique. A partir d'une connexion satellitaire haut débit, son invention permet de distribuer trois services : la téléphonie, l'internet et le transfert et la réception d'images, sans recourir au moindre câblage. Une solution novatrice qui intéresse énormément les opérateurs de téléphonie.

Le PWCS du Togolais Victor Agbégénéou suscite l'admiration des multinationales qui selon le site penseesnoires.infos sont prêtes à mettre le prix pour l'avoir. Mais l'inventeur, très attaché au développement de l'Afrique, veut mettre son outil au service des siens. En effet, l'invention du Togolais offre un débit comparable à la fibre optique en diminuant la facture par 10.

Les avantages de l'invention de Victor résident entre autres dans le fait qu'elle soit moins chère, facile d'accès. Ne nécessitant pas de câblage, le PWCS

permet la distribution des services d'Internet, de téléphonie et d'images. Tout se fait via une connexion haut débit satellitaire. Les systèmes de ce genre qui existaient avant le PWCS ne dépassaient pas les rayons de 50km.

« Ils sont venus me voir dans mon labo situé au sous-sol d'un immeuble sur l'avenue des Champs Elysées à Paris. Après de longues heures de discussions tendues, je leur ai dit que même si je dois vendre la licence, ce sera assorti d'une condition indiscutable, celle qu'ils acceptent d'exploiter le produit ailleurs dans le monde à l'exception de l'Afrique,



Victor Agbégénéou

me laissant ainsi le droit de traiter en personne avec le continent noir », a indiqué Victor Agbégénéou. Diplômé de l'Académie de Moscou et de l'Ecole supérieure de Maisons-Alford

en France, Agbégénéou est un docteur vétérinaire de formation. Il a fait ses preuves dans ce domaine, avant de s'engager dans les TIC.

TM



Dossier

Filières fruits et légumes

Production et commercialisation au Togo

Donner un nouveau souffle au secteur des filières fruits et légumes au Togo, l'idée fait son chemin et pour la concrétiser, les autorités en charge de l'agriculture veulent s'intéresser aux normes requises de production et de commercialisation de ces produits sur les marchés européens. C'est dans ce cadre qu'une réunion d'un plan d'action national pour le développement de la filière fruits et légumes togolaise s'est ouverte en début de semaine à Lomé. Que vise cette rencontre, quelles sont les difficultés liées à la conservation des fruits et légumes au Togo? quel est l'état partiel des importations et exportations et quelle peut être l'approche de solution profitable pour tous ? Dossier Togomatin.

Atelier d'information et d'échanges



Des officiels à l'ouverture de l'atelier

Un atelier d'information et d'échanges sur le développement des filières fruits et légumes au Togo a pris fin le mardi à Lomé. Cette rencontre a été organisée par le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique en collaboration avec le Secrétariat Général des États de l'Afrique Caraïbes et Pacifique (ACP) et le Comité de Liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique (COLEACP). Le lancement des travaux a été effectué par le Dr. Hélène Nèmè Bali, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de l'Hydraulique, qui représentait son ministre de tutelle. L'atelier a été placé sous le thème « mise en œuvre d'un plan d'action national pour le développement de la filière fruits et légumes togolaises ». Il a regroupé plusieurs participants venus des pays de l'UEMOA, du Cap-Vert, de la Guinée Conakry ainsi que de la Mauritanie. La rencontre a servi de cadre d'échanges pour ces participants qui ont partagé leurs connaissances afin d'identifier les actions prioritaires à mener en termes de renforcement de capacités, d'infrastructures et d'équipement en matière de développement sanitaire et phytosanitaire en général et particulièrement dans la filière fruits et légumes.

Au cours des travaux, plusieurs thèmes ont été abordés comme : « Vision et cadre stratégique de la coopération intra-ACP pour le développement d'un secteur privé compétitif générant une croissance durable et inclusive » ; « la vision du COLEACP pour un développement inclusif et durable de la filière fruits et légumes des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique » ; et « la politique agricole du Togo et ses grandes orientations, en particulier celle de la filières fruits et légumes et le système phytosanitaire ».

Une présentation du rapport de conclusion et des recommandations des différentes missions sur ces deux filières et celle du contrôle et de certification phytosanitaire des végétaux et produits végétaux au Togo, dans la sous-région et sur le plan international a été également soumis à l'appréciation des participants. Pour le Directeur des opérations de COLEACP, « cet atelier permet au Togo d'avoir une action transparente sur l'ensemble du système culture et l'exportation des filières fruits et légumes, sur le plan national, régional et international ».

A l'issue de cette rencontre nationale, l'adoption du rapport de conclusion a permis de faire une mise en adéquation des recommandations et conclusions des deux missions d'évaluation du système national de contrôle et de certification phytosanitaire des végétaux et produits végétaux et du système national de renforcement des capacités sanitaire et phytosanitaire (SPS). Ensuite les participants ont validé le plan d'action pour le développement de la filière fruits et légumes dans le cadre d'un système national SPS performant. Enfin pour la mise en œuvre de ce plan d'action, une évaluation des moyens humains, techniques et financiers a été effectuée. Rappelons que le COLEACP est une organisation de la société civile créée en 1973 par des acteurs clés du commerce international des fruits et légumes. C'est une association interprofessionnelle à but non lucratif dont la mission est de développer un commerce de produits agricoles et alimentaires inclusifs et durables, prioritairement dans les États ACP (Afrique Caraïbes Pacifiques) et entre pays de l'Union Européenne. Notons que la deuxième phase de ces ateliers a eu lieu le 05 avril à Lomé.

Dépêches Togo

Produits bio Production d'ananas biologiques

Implantée au Togo depuis 2005, ProNatura West Africa organise la production d'ananas biologiques cultivés par plus de 300 agriculteurs réunis dans 35 groupements. Ce projet de longue date, vise à transformer une agriculture vivrière dont la production était vendue sur le marché local à des prix bas, en une activité d'exportation aux prix supérieurs, dégagant pour les agriculteurs les revenus nécessaires à un réel développement. Il diversifie également les sources de revenus par la transformation des ananas en jus et en fruits séchés et depuis peu la culture d'arachides.

Une organisation et une tradition rurales en phase avec le mode de production bio

biologiques, ProNatura s'appuie sur l'extraordinaire dynamique liée à l'organisation des producteurs. Elle repose sur une trentaine d'associations de producteurs, réunies dans plusieurs groupements à l'échelle d'un village ou d'une région. Choissant librement d'adhérer à telle ou telle organisation, les producteurs sont solidaires et responsables du groupe. Environ la moitié des terrains est réservée à la culture d'ananas biologiques pour l'export, seule culture de rente. Deux variétés sont produites :

La culture des arachides au Togo s'inscrit quant à elle dans la continuité du projet durable de la filière ananas. Pour assurer la rotation des sols et toujours bénéficier de terres riches, les producteurs alternent les productions



Un étalage montrant une variété de fruits

Si la culture biologique a pu s'imposer, c'est en raison de la structure de la production togolaise. Faiblement tournée vers l'export, elle est surtout dominée par des cultures vivrières ou des cultures extensives plutôt étrangères à l'usage des produits chimiques de synthèse.

Le mode de culture biologique permet ainsi aux producteurs et à leurs familles de continuer à pratiquer une agriculture conforme à leur tradition et sans risque pour leur santé et pour l'environnement.

Pour diffuser et s'assurer de l'application stricte des règles

d'ananas avec des cultures vivrières ou des arachides, ces dernières représentant une source intéressante de protéines végétales pour les familles. Plus petites que les autres arachides, elles sont aussi plus goûteuses. Elles se caractérisent par un goût naturel de caramel généralement obtenu après la torréfaction.

D'autres produits sont également en cours de développement tels les fruits de la passion, les avocats, la papaye...

Pronatura.com

Suite à la page 12

TAPEZ
***228#**

moov
no limit®

GABON

MonGabon
2 000 F

500 Mo

15min
d'appel vers
réseaux
nationaux

5min
d'appel vers
le Gabon

moov MonGabon

Le Gabon n'a jamais été aussi proche !

Avec seulement **2 000F**, vous avez droit à plein d'avantages.
Vous bénéficiez durant **7 jours** de :

- **15 min d'appel vers tous les réseaux nationaux,**
- **5 min d'appel vers le Gabon**
- **500 Mo pour vous connecter gratuitement**

Pour y souscrire, faites le ***228#**.
Moov, No Limit !



Annonce



Communiqué

Dans le souci de préserver et de garantir les intérêts de ses abonnés, Atlantique Telecom Togo appelle à la vigilance face à certaines personnes mal intentionnées qui, se faisant passer pour des membres du personnel de Moov, appellent les abonnés pour recueillir des informations personnelles sur leurs Numéros Moov ou pour leur annoncer des gains dans l'objectif de leur extorquer de l'argent.

La Direction générale de Atlantique Telecom Togo informe ses abonnés qu'elle n'a pas changé ses habitudes et que les seuls moyens de communication utilisés sont les SMS sous-titrés MOOV, Appels à partir du **+228 99 99 99 55**, Presse, Radio, Télé et affichages.

Ainsi, tout numéro autre que le **+228 99 99 99 55** vous appelant pour le compte de Moov dans le cadre d'un quelconque jeu, doit être considéré comme suspect. Ne répondez surtout à aucune invitation à faire des syntaxes **FLOOZ** pour gagner des cadeaux.

Notre service clients **777**, nos agences et franchises restent disponibles pour toute assistance.

La Direction Générale.

FESNAD 2017

Douze groupes retenus pour la finale

Après des séances de sélection, 12 groupes de danses ont reçu le quitus pour prendre part à la soirée apothéose de la 2ème édition du Festival national de danses traditionnelles (FESNAD-Togo) qui est prévu pour le 26 avril au Palais des congrès à Lomé.

L'objectif poursuivi par le FESNAD-Togo est d'encourager et d'aider les communautés à la base à sauvegarder et à promouvoir les savoir-faire endogènes porteurs de valeurs et d'enseignements. Cette grand-messe culturelle entre dans le cadre des festivités marquant le 57e anniversaire de l'indépendance du Togo. Elle est organisée sur l'ensemble du territoire national par le ministère de la culture. Après la tournée dans les différentes régions, douze groupes ont gagné le cœur du jury. Les responsables ont sélectionné 2 groupes par région et 2 également dans Lomé commune.

Les groupes retenus sont Pogn't de Worgou et N'gonde de Mango pour la région des Savanes, Kpadja de Landa et T'bol de Bassar pour la Kara. La région Centrale quant à elle sera représentée par les Kondona de Sotouboua et Takai de Tchaoudjo tandis que les Plateaux ont pour ambassadeurs Assafou de Binali et Bobobo Dzigbodi de Tové. En ce qui concerne la région maritime, ce sont les groupes Adjogbo d'Agagnagan et Atopani de l'Avé qui ont obtenu le quitus du jury donnant droit à la grande finale alors que Lomé-Commune a pour représentants les groupes Dzidjo de Vakpossito et Agbékon de Bè-Apéyéme. Les groupes folkloriques ont, à travers des chants rythmés de sons à l'aide des instruments de musique agrémentés de danses, traduit leur vécu quotidien tout en véhiculant des messages de paix et de réconciliation.

C'est aussi une occasion pour les différents groupes folkloriques de mettre en valeur leurs talents afin de



Groupe-ASSAFOU de Benali lors de la prestation de preselection

se faire connaître sur le plan national qu'international. A ce titre, Kuhlo Mawuéna, Secrétaire Général du groupe Bobobo de Womé, trouve que leur participation à la première édition du FESNAD a eu des retombées positives. Mawuéna a rappelé que « Notre grande fierté reste notre prestation à l'occasion de la venue du Premier ministre français, Manuel Valls au Togo et lors du sommet sur la sécurité, la sûreté maritimes et le développement en Afrique qui s'est tenu en octobre 2016 dans notre pays ».

Christelle Agnindom (Stagiaire)

Tournoi d'improvisation théâtrale La France, le Togo et le Québec en compétition

Trois équipes venant de trois continents vont se mesurer en demi-finales le vendredi 7 avril et en finales le samedi 8 avril 2017 dans le cadre du tournoi international de match d'improvisation théâtrale à l'Institut Français à Lomé. Les trois pays qui vont se rencontrer sont la France, le Togo et le Québec. C'est un événement unique sur le continent africain.

Le match d'improvisation est une rencontre théâtrale entre deux équipes qui s'opposent en imaginant de courtes histoires inspirées des thèmes donnés par un arbitre. Pas de belles passes, ni de beaux buts mais des bons mots et des belles histoires inventées en direct. A la fin du match, le public désigne le vainqueur de la partie. À l'origine, cet aspect compétition a été décrit par les comédiens : d'une part, il attaquait la création classique ; d'autre part, il révélait la compétition qui existe réellement dans le monde du théâtre. Mais cette notion de conflit, source de danger pour les improvisateurs, intéresse le public et bouscule l'improvisation, poussant à la créativité et la spontanéité.

Les comédiens improvisateurs, tous expérimentés et de renommée mondiale vous surprendront par leur spontanéité, leur énergie, leur sens de l'humour, leur vivacité, le tout dans une ambiance festive et interactive. Plusieurs champions du monde d'improvisation seront présents à ce tournoi.

Le match d'improvisation théâtrale a été créé le 21 octobre 1977 au Québec sous la gouverne du Théâtre Expérimental de Montréal par Robert Gravel qui souhaitait expérimenter de nouvelles formes théâtrales et approches du public.



Des comédiens sur scène

Ce concept s'est développé avec beaucoup de succès au Québec puis dans le monde francophone essentiellement. Il existe toutefois des ligues d'improvisation partout dans le monde dans différentes langues, que ce soit en anglais aux États-Unis ou en espagnol en Argentine et en Espagne.

Christelle. A.

Afrotitude

Un festival pour faire redécouvrir le Togo culturel

« Connais-tu mon pays le Togo ? » La question semble bien lourde pour en trouver une réponse. Mais elle est le point central d'un festival qui s'annonce pour faire redécouvrir le Togo culturel. Le lancement officiel a été fait samedi 1er Avril, au bord du Lac Togo, à Agbodrafo, environ 35 Km au sud-est de Lomé.

Le festival, prévu du 26 Avril au 1er Mai, se veut un rendez-vous du donner et du recevoir, un véritable cadre de partage de connaissance sur les richesses culturelles que regorge le Togo. Il vise à aider les jeunes élèves et les populations à s'approprier leur histoire et en faire un outil de développement.

Cette édition, à en croire le coordinateur Jean-Claude Dick, va se focaliser sur le canton d'Agbodrafo et des localités avoisinantes. Le festival ne sera pas fait que d'histoire ou contes mais de défilé de mode, de ballade culinaire, de tournoi de foot, de projection de film, de danses et de concours de chants des chorales. L'histoire des différentes localités sera racontée, passée au peigne fin, pour que les Togolais puissent se l'approprier.

Ceci est parti du constat selon lequel, nombreux sont ces Togolais qui n'ont aucune connaissance sur l'histoire de leur pays, de leur ville, village et même le nom qu'ils portent.

« Nous avons intérêt à retourner à la maison » a lancé ironiquement Jean-Claude qui se fait désormais appeler Latékoé. Il n'a pas caché son désarroi vis-à-vis de cette complaisance de ses compatriotes à négliger les noms authentiques au profit des « noms importés ».

Ce n'est donc pas anodin que le festival démarre la veille de la commémoration du 57ème anniversaire de l'accession du Togo à la souveraineté internationale. Rendez-vous donc pris au bord du Lac.

africardv.com

Lire

...Ce fut à son tour de s'excuser. Allant sur le même modus operandi que lui, elle quitta la chaise sur laquelle elle était précédemment assise, pour venir à ses côtés sur le lit. Le second baiser mouillé de la soirée fut plus dense, plus long, plus audacieux. Les mains furent mises à contribution, qui allèrent se glisser dans le corsage et palper les nichons, avant de descendre en parcourant le corps, jusqu'à l'entrejambe pour fouiller le pubis à présent et pour se lover un moment, à la naissance du fruit fendu et défendu. La sensation tactile que cette rapide exploration lui révéla, était du meilleur effet. Alors se levant, il prit une gorgée de son verre qu'il vint partager dans un bouche-à-bouche enivrant. Elle apprécia le jeu tant et si bien que lorsqu'ils eurent épuisé la dose de campari-gin, elle garda un moment encore sa langue. Un reflux de désirs, du plus profond de leur libido remontait en eux, flot irrésistible, houle envahissante qui commandait l'assouvissement de la chair, l'expérience du moment infini. Puis vint le moment de la sublime extase. Aux élans des cœurs répondirent comme en écho, les élans des corps avec ce qu'ils avaient de spontané, de charge émotionnelle, d'appétits sexuels et charnels saisis dans leur immédiateté. Ils le firent avec une telle fougue, avec une telle débauche d'énergie, une telle boulimie qu'à un moment, ses gémissements se convertirent en un cri qui l'obligea à lui fermer vigoureusement la bouche de ses mains. A l'instant, tout son corps fut traversé de spasmes, tandis que lui-même s'exprimait dans un borborygme difficilement compréhensible. Il s'inquiéta, parce que le phénomène était absolument nouveau, totalement inconnu de lui. Un instant après, elle s'assoupit, pendant que lui s'enfonçait dans une méditation profonde, sur ce qu'il venait de vivre. Quand elle se réveilla un moment après, elle s'étonna de ce qui venait de lui arriver dans sa vie de jeune fille, et en demanda l'explication à DB. Il lui répondit que cela était une grande première pour lui aussi mais qu'il pensait que tous les deux venaient de faire l'expérience de ce qu'on appelle l'orgasme, c'est-à-dire le plus haut point du plaisir sexuel qui est son aboutissement normalement. D'aucuns disent que rares sont les femmes qui y arrivent souvent et plus d'un affirme même que certaines n'y parviennent jamais de toute leur vie sexuelle. Alors si c'est ça, je suis bien contente d'avoir fait cette expérience avec toi. « Ce fut tellement bien, on se serait cru à nos débuts », répondit-il. En tout cas cela vient balayer l'incident de parcours d'il y a bientôt deux ans que je n'ai jamais digéré.

Extrait de *la Déméninge* de Daniel Lawson-Body, les Editions Graines de Pensées, les pages 86, 87.



Sports

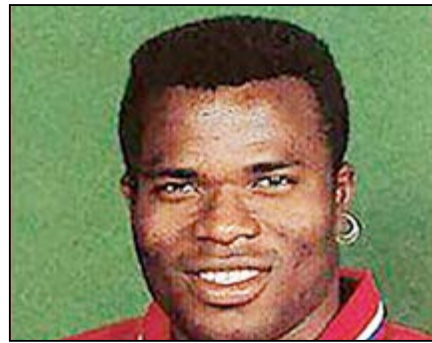
Eperviers Salou Tadjou 10 ans déjà

2 avril 2007 - 2 avril 2017. Cela fait dix (10) ans que Salou Tadjou a quitté le monde des vivants alors qu'il n'avait que 33 ans. Cet ancien latéral (l'un des meilleurs que le Togo a connu) a détenu à l'époque, le record du transfert le plus cher d'un joueur, d'un club africain vers l'Europe. Qui était Salou Tadjou ?

Formé à l'Association Sportive de l'Armée de Dieu (ASAD) à Tokoin, Salou Tadjou était un talentueux joueur que les Togolais avaient découvert quand il avait débuté sa carrière avec la Modèle, un club de la capitale. Il a ensuite intégré Agaza de

Lomé.

Son talent lui a permis d'embrasser une carrière internationale avec le Club Africain de Tunis, où il a retrouvé son compatriote Ouadja Lantame. Il a ensuite posé ses valises au Servette de Genève pour trois saisons. Il a



Salou Tadjou

également joué pour l'Étoile Carouge FC, un autre club suisse, pour trois

saisons.

Salou Tadjou fut capitaine des Eperviers du Togo pendant longtemps. Avec l'équipe nationale togolaise, il faisait partie de la campagne des éliminatoires qui a vu la qualification combinée du Togo à la CAN et au Mondial 2006.

Après cette carrière internationale, Salou Tadjou était revenu au Togo. Il intégra l'AS Douane, puis l'Etoile Filante qui a été son dernier club.

TM & icilomé.com

Ghana / Black Stars Kwesi Appiah désigné nouvel entraîneur

L'entraîneur ghanéen James Kwesi Appiah est désigné le mardi 04 avril au poste de sélectionneur des Black Stars.



Kwesi Appiah

En confirmant cette information, la Fédération Ghanéenne de Football (GFA) a révélé que Appiah va diriger les Black Stars pour une période de deux ans.

Le nouvel entraîneur des Black Stars va donc signer un contrat de deux ans avec la sélection nationale et prendra ses fonctions à partir du 1er

mai 2017. La confirmation du choix du nouvel entraîneur est intervenue suite à la décision du Comité exécutif de la GFA, lequel est composé de six personnes.

Sur le lot de la centaine des entraîneurs qui ont déposé leur candidature pour la succession de l'ex sélectionneur Avram Grant et après études et interviews des trois derniers postulants que sont Willy Sagnol, Hugo Broos et Kwesi Appiah, le choix final a été porté sur le ghanéen Appiah. Rappelons qu'avant ce choix, le ministère des Sports avait souhaité, en raison de certaines difficultés économiques et considérations, que le poste soit attribué à un sélectionneur local compétent.

Appiah a déjà entraîné les Black Stars et l'histoire retiendra qu'il est le premier sélectionneur local à avoir qualifié les Black Stars pour une phase finale de la Coupe du monde en l'occurrence celle de 2014 au Brésil.

CA

Basaksehir Adébayor blessé après sa troisième réalisation

Basaksehir, le club du capitaine des Eperviers Emmanuel Adébayor s'est qualifié mardi dernier pour les demi-finales du championnat turc, après avoir pris le dessus - 2 buts à 0 - sur Akhisar spor en match comptant pour les quarts de finale. Le Togolais a marqué un but à la 24^e minute.

Peu à peu, l'attaquant togolais est en train de retrouver ses réflexes de butteur qu'on lui connaissait sous les couleurs des Gunners. En effet, c'est lui qui a ouvert le score pour son club à la 24^e minute de jeu, après une entame légèrement à leur avantage.

Istanbul Basaksehir va corser l'addition en seconde mi-temps pour l'emporter finalement sur la marque de 2-0 sur le terrain de Belediyespor. A l'aller, les deux clubs se sont neutralisés sur le score de 1-1.

« Belle victoire aujourd'hui avec les gars. Toujours un plaisir de marquer à l'extérieur. Dieu est au contrôle », a indiqué Adébayor après le match. C'est la troisième réalisation d'Adébayor avec son club.

Sorti pour blessure

L'ancien madrilène a été sorti à la 72^e minute de jeu, après avoir été touché au genou. Il a été est remplacé par son coéquipier Mehmet Batdal qui



Emmanuel Adébayor

inscrira le second but de Basaksehir pour une victoire 2-0 devant Akhisar Belediye. Eloigné du groupe hier à l'entraînement, il s'est contenté d'un travail en salle. De nombreux médias locaux craignent une longue indisponibilité mais d'après de récentes informations, ce n'est rien de grave.

TM

UEFA Six nouveaux membres dans le comité exécutif

Le comité exécutif de l'UEFA a accueilli six nouveaux membres hier lors du 41^e congrès de l'instance européenne organisé à Helsinki en Finlande.

Le comité exécutif de l'UEFA, l'organe décisionnaire de l'instance européenne de football s'est élargi à six nouveaux membres, aux termes du son 41^e congrès organisé hier à Helsinki.

Le Suédois Karl-Erik Nilsson,

l'Irlandais John Delaney, l'Italien Michele Uva, le Polonais Zbigniew Boniek, l'Allemand Reinhard Grindel, et le Turc Servet Yardimci sont les nouveaux membres qui ont rejoint le "comex" de l'UEFA.

Par ailleurs, trois membres européens



Aleksander Ceferin, Président de l'UEFA

ont été également élus pour siéger au Conseil de la Fifa pour un mandat de quatre ans: Sandor Csányi (Hongrois), Costakis Koutsokoumnis (Chypre) et Dejan Savićević (Monténégro).

Le Néerlandais Michael van Praag, candidat défait à la présidence de l'instance européenne en septembre dernier, et l'Anglais David Gill ont été réélus.

Rappelons qu'au total, seize membres siègent au comité exécutif de la Fifa. Mais pour ce congrès, douze candidats avaient postulé pour les huit sièges mis en jeu.

Justin Amaah (stagiaire)

Basket Promotion Week La cinquième édition lancée

Le ton a été donné à la 5^e édition du Basket Promotion Week, hier à Baguida. Cet événement organisé en partenariat avec la fédération togolaise de basket sillonnera 10 villes du Togo.

Les équipes de basket-ball féminines de moins de 18 ans et celles masculines de moins de 16 ans issues de tout le pays, participeront à la 5^e édition de ce festival qui se déroulera en collaboration avec la fédération togolaise de basket-ball.

« La direction technique nationale de basket-ball viendra repérer les talents pour les sélections nationales jeunes en vue des compétitions continentales », indiquent les responsables de Leading Youth Sport

Development (LYSD), la structure organisatrice du Basket Promotion Week (BPW).

Depuis 2013, la BPW sillonne tout le Togo en organisant des tournois de la balle orange pour des jeunes et de la sensibilisation. Cette 5^e édition ne dérogera pas à la règle. Placé sous le thème « Miledou contre la traite des humains », la BPW passera, du 5 au 16 avril, dans 10 villes et villages du Togo. « Nous irons à Avépozo



Des participants au tournoi

(5), Bassar (7,8), Sokodé (9), Vogan (10), Kouvé (11), Tsévié (12), Lomé (13,14,15) et Aného (16) », informent les responsables de l'association. LYSD a pour but de développer des

projets à finalité sociale. Elle fait du basket-ball un facteur de cohésion sociale et aide à lutter contre les fléaux touchant la jeunesse.

Rachidou Zakari

Reportages



Développement à la base

En tournée dans le Haho, Victoire Dogbé promeut le modèle des plateformes multifonctionnelles

Pendant sa tournée dans le Haho, le ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Mme victoire Tomégah-Dogbé a rejoint à Akakegan, localité située à 20 km de Notsè, les membres des comités de gestion des plateformes multifonctionnelles en congrès régional.



Une plateforme multifonctionnelle

La Plateforme Multifonctionnelle (PTFM) standard est constituée d'un moteur diesel entraînant divers modules tels que le moulin à céréale, la décortiqueuse et ou la malaxeuse, l'alternateur, le chargeur de batterie, etc. Elle permet l'accès des communautés rurales à des services énergétiques modernes pour un développement socio-économique des milieux ruraux n'ayant pas encore accédés à l'électrification conventionnelle.

Dans la région des plateaux, 505 millions de francs ont été dépensés par le Programme National de développement de la plateforme multifonctionnelle (PN-PTFM) et le Programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB)

pour l'installation de 48 PTFM, le suivi accompagnement, la formation et l'encadrement des communautés bénéficiaires. C'est donc une population d'environ 72 000 habitants de la région des Plateaux qui ont pu accéder à des services énergétiques modernes grâce à ces 48 PTFM. La PTFM d'Akakegan est un modèle dans la région des plateaux de par la bonne gestion de cette plateforme. Raison pour laquelle à la clôture du congrès régional des plateformes multifonctionnelles qui s'est tenu du 30 Mars au 01 Avril 2017 dans les plateaux le choix de visiter la PTFM d'Akakegan s'est imposé. L'objectif est d'inciter les autres bénéficiaires des PTFM de la région à adopter les mêmes règles de gestion et à développer leur entreprise plateforme.

En effet, la communauté d'Akakégan s'est offert un moulin à Soja et un panneau solaire hybridant ainsi leur plateforme et permettant d'éclairer certaines maisons du village grâce aux bénéfices engendrés par l'exploitation

des communautés bénéficiaires.

Le programme d'appui au développement à la base (PRADEB) est un projet financé par l'Etat togolais et la BOAD à hauteur de 7, 105 milliards de francs CFA. Il vise la réduction



Victoire Dogbé-Toméghah

de la PTFM.

D'où la présence de Mme le Ministre du développement à la base aux côtés des autres bénéficiaires de la région lors de cette visite, afin d'inciter tous les gestionnaires à prendre exemple sur les bons résultats de cette PTFM. A ce jour, plus de 340 000 habitants bénéficient de bienfaits des 227 plateformes installées au Togo. Le PRADEB a dépensé environ 1,5 milliards de francs CFA pour l'installation de 135 PTFM sur les 227, l'accompagnement, l'encadrement, le suivi et la formation

de la pauvreté à travers l'appui au développement à la base et la promotion de l'emploi des jeunes. La composante 2 du PRADEB « Appui à l'installation des plateformes multifonctionnelles (PTFM) » vise l'accès des communautés rurales aux services énergétiques modernes destinés à alléger les tâches des femmes, améliorer les revenus et les conditions de vie des populations bénéficiaires. Elle s'inscrit dans la mise en œuvre du Programme National de développement de la plateforme multifonctionnelle (PN-PTFM).

Appui aux Jeunes déscolarisés

Don de kits d'insertion socioprofessionnelle

Une cérémonie de remise de kits d'insertion socioprofessionnelle à des Jeunes Déscolarisés (JDS) du quartier Cacaveli s'est déroulée le mardi 04 avril dernier à Lomé.

Cette cérémonie a été organisée par l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) en collaboration avec le ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes.

Pour les organisateurs de la manifestation, la remise des kits répond à un

double objectif. Aider d'une part les jeunes qui ont appris un métier et qui ne pouvaient pas l'exercer pour faute de matériels à démarrer leurs activités, et d'autre part soutenir les jeunes qui ont choisi de se mettre au service de leur communauté.

Selon la ministre du Développement à la Base, Victoire Tomégah-Dogbé, la cérémonie s'inscrit dans le

cadre du lancement de la 2ème vague des JDS. « Le ministère du Développement à la Base s'associe avec l'ANADEB pour accompagner les jeunes du quartier Cacaveli dans les travaux communautaires tels que, l'enlèvement des ordures, le curage des caniveaux », a déclaré la ministre lors de son discours. Elle a par ailleurs souligné que son ministère aidera également

les JDS à travers des actions de sensibilisation sur les attitudes à adopter dans la préservation de notre environnement.

Au total 283 jeunes ont été enrôlés, 131 couturiers, 51 coiffeurs, 3 brodeurs, 7 menuisiers aluminium, 1 menuisier bois, 1 soudeur et 2 tapissiers. Parmi eux, 196 ont bénéficié d'outils de travail. Les travaux des Jeunes Déscolarisés ont été effectués sous la « haute surveillance

des présidents de Comité de Développement de Quartier (CDQ) ».

Soulignons qu'à la fin de la cérémonie de remise des kits au JDS, la ministre Victoire Tomégah-Dogbé a procédé à l'inauguration d'un nouveau bâtiment scolaire au Collège d'Enseignement Général (CEG) de Cacaveli. Le coût de réalisation de ce nouveau bâtiment est de 22.306.347 F CFA.

Dépêches Togo

Semaine de la jeune fille

Le GF2D prône le leadership et l'autonomisation

Le Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement (GF2D) a lancé le 03 avril dernier à Lomé la 6e édition de la semaine de la jeune fille. Cette nouvelle édition couvre une période de trois jours et est inscrite sous le thème « Investir dans le leadership de la jeune fille pour un monde meilleur ».

La Semaine de la jeune fille est une activité qui a pour objectif général de développer le leadership chez les jeunes, de les préparer à être des citoyens responsables et de les impliquer dans la lutte pour l'autonomisation de la femme et à s'engager dans la réalisation d'activités génératrices de revenus.

A en croire la Secrétaire générale adjointe du GF2D, Mme Pierrette d'Almeida, le groupe entend apporter des solutions aux obstacles qui entravent l'épanouissement et l'évolution scolaire des filles. Les jeunes filles sont confrontés à de nombreux défis

qui entravent leur avenir tels que les grossesses et mariages précoces, les IST/VIH/Sida, les violences, le manque de moyens pour financer les études. L'analyse situationnelle sur les grossesses et mariages précoces réalisée en 2014 au Togo montre que le taux de grossesses précoces observé au Togo est de 17%. Près d'un tiers des femmes dont l'âge varie de 15 à 49 ans au Togo se sont mariées ou sont entrées en union libre avant l'âge de 18 ans. Les filles sont également sujettes à des violences, ce qui entraîne des perturbations et déséquilibre par rapport à leur évolution scolaire, et des

conséquences néfastes qui souvent sont source de leur échec dans la vie.

Ces facteurs ne favorisent pas le maintien de la jeune fille à l'école et l'autonomisation de la femme. Ainsi en conformité avec l'esprit de l'objectif 5 des ODD qui est de parvenir à l'égalité entre les sexes et autonomiser toutes les filles. Ce projet contribuera à amener les jeunes filles à développer l'estime de soi, la confiance en soi et le leadership et à s'engager dans la réalisation d'activités génératrices de revenus pour faire face à leurs besoins quotidiens.



Photo de famille

Pour atteindre cet objectif, le GF2D s'allie avec les acteurs clés du secteur de l'éducation, de la santé, du secteur privé

pour impacter positivement la vie des jeunes filles qui prendront part à l'évènement.

Justin Amaah (stagiaire)

Filières fruits et légumes

Suite de la page 6

Quelques fruits et légumes cultivés au Togo

Le climat dont jouit le Togo et plus particulièrement dans certaines régions permet aux spécialistes de développer certaines cultures pour la consommation et la vente. Ces fruits et légumes sont entre autres l'ail, l'amarante, les aubergines, l'avocat, la banane, La betterave et le chou.

Ail

L'Ail, ail commun ou ail cultivé est une plante potagère vivace monocotylédone dont les bulbes, à l'odeur et au goût fort, sont souvent employés comme

celle des champignons.

Avocat

L'avocat est le fruit de l'avocatier (*Persea americana*), un arbre originaire du Mexique. L'avocat est un fruit passe partout. Que ce soit pour la cuisine ou pour la fabrication des produits capillaires, des lotions et pommades pour le corps l'avocat a ses vertus à donner. Au Togo, il est cultivé surtout à Kpalimé dans la région des Plateaux.

Banane



Des fruits et légumes dans un marché

condiment en cuisine. Une tête d'ail se compose de plusieurs caïeux ou gousses d'ail. Produit dans la région des Savanes, la région de la Kara, la région Centrale.

Amarante

L'amarante ou "fontété" (en Ewé) est une plante cultivée pour ses feuilles. Utilisée en pour des sauces, l'amarante a aussi des vertus médicinales. On en retrouve dans toutes les régions du Togo. Cette plante pousse un peu partout. Il suffit qu'un oiseau laisse tomber ses graines quelques pour que la généreuse nature fasse la fasse pousser. Prisée dans la région des Plateaux où les populations consomment beaucoup des sauces faites à base de feuilles, la culture de l'amarante y est concentrée.

Aubergines

Les aubergines sont des fruits violets ou blancs. Le fruit cru a la texture d'une éponge et un goût assez désagréable, dû à la présence de saponines. Cuit, il devient tendre et développe une saveur riche et complexe, comparable à

La banane est le fruit ou la baie dérivant de l'inflorescence du bananier. Les bananes sont des fruits très généralement stériles issus de variétés domestiquées. Mélangé avec la farine et frisés, elle donne les beignets (klako). Elle est produite dans les 5 régions économiques du Togo et surtout dans la région des Plateaux.

Betterave

La betterave est une plante cultivée pour sa racine charnue qui est en fait un légume. La betterave sert à produire du sucre. Elle est produite au Togo dans la région des Plateaux.

Chou

Le chou est une espèce de plantes de la famille des Brassicacées, originaire du sud-ouest de l'Europe. Plantes généralement bisannuelles, leurs feuilles comestibles peuvent former une tête compacte ou « pomme » on fait la salade ou certaines sauces avec. Cultivé dans la région maritime mais sa culture n'est pas trop développée au Togo.



Des betteraves

pas toute la production ; et comme en Afrique de façon générale, l'exportation des fruits frais n'est pas trop développée au Togo et ne touche d'ailleurs qu'une infime partie de la production. Les paysans voient le reste pourrir dans les champs ou sur les étalages. De nos jours, producteurs agricoles et investisseurs se rendent à l'évidence que la transformation locale des fruits est l'alternative pour réduire ces pertes.

Selon un rapport de l'ambassade de France datant de 2013, le Togo importe des produits de secteurs sur lesquels la France possède des avantages

comparatifs de longue date (produits alimentaires transformés ou non, médicaments, engrais, parfums, véhicules, machines agricoles), mais aussi dans une bien moindre part des produits de haute technologie (ordinateurs, équipements de communication). Le Togo était un important exportateur de produits agricoles mais un manque d'investissements ont affecté ce secteur. Cependant, sa production est en train d'augmenter considérablement. Le pays importe plus qu'il n'exporte, ce qui se traduit par une balance commerciale structurellement déficitaire.

Des atouts de la transformation locale des fruits



Un plateau de fruits

Transformation, la tendance

La transformation locale des fruits, et particulièrement la fabrication du jus est la tendance dans plusieurs pays d'Afrique ces dernières années... Les jus de fruits localement produits ont aussi fait leur apparition dans les supermarchés des grandes villes camerounaises, ainsi que le vin de palme pasteurisé, le « Matango » (au Togo l'Itra a récemment mis au point le DEHACHAMPE, le vin de palme champagnisé), très apprécié. Les Dakarois à leur tour ont récemment découvert avec enthousiasme les jus d'orange et de bissap (oseille rouge). Le Togo ne devrait pas rester en marge de la dynamique.

Disponibilité des fruits assurée

Au-delà du cadre des producteurs, la transformation des fruits éviterait en quelque sorte leur pénurie à des saisons mortes. A défaut d'avoir par exemple la mangue ou l'ananas frais en décembre, le consommateur pourrait les avoir séchés, en jus ou en confiture dans les rayons de nos supermarchés. Et à prix réduits, du moins par rapport

à ces mêmes produits importés dont les coûts de vente sont souvent grevés par les frais de fret et autres. Les coûts de production seraient réduits à cause de l'existence sur place des matières premières, c'est-à-dire les fruits. Leur disponibilité serait ainsi assurée de façon permanente sur l'année.

Création d'emplois

La transformation locale des fruits induit l'installation d'industries appropriées, et donc le besoin de mains-d'œuvre pour leur fonctionnement. Des emplois seraient ainsi créés ; et dans un Togo où le chômage est le premier débouché des jeunes diplômés, le problème d'emploi serait quelque peu amoindri. L'installation des industries de transformation va également contribuer au développement des localités où elles seront implantées.

Au finish, le pari de la lutte contre la pauvreté serait un brin gagné. Avec la promotion de la transformation locale des fruits, c'est un véritable « fruit-business » qui se créerait au Togo.

TM & Liberté

Conservation, import et export

Les fruits et légumes cultivés au Togo sont introuvables sur le marché vers la fin de l'année. C'est l'éternel cycle observé à chaque saison agricole. Ce problème abouti au pourrissement des fruits s'ils ne sont consommés ou commercialisés à temps. Ce qui

représente des manques à gagner énormes pour eux.

La consommation locale des fruits par les populations reste faible, même si elles sont bien conscientes de leurs apports nutritifs. Elles n'absorbent